

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 2409

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,  
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,  
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,  
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,  
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les  
membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 9 par les mots :

« , en suscitant des vocations agricoles au sein du public scolaire, parmi les personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi, et en favorisant la coopération entre les espaces urbains et ruraux ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter les actions en faveur du renouvellement des générations d'actifs en agriculture en favorisant le lien et la coopération entre les espaces urbains et ruraux.

L'attractivité du milieu agricole est un enjeu d'avenir pour son renouvellement. Définir nos politiques publiques en faveur du renouvellement des générations en agriculture nécessite d'utiliser tous les leviers pour faire découvrir les milieux agricoles, aux jeunes générations notamment. Pour cela, les politiques publiques doivent permettre des rencontres, des échanges entre la population, les acteurs associatifs et économiques, les élus, de différents milieux.

À titre d'exemple inspirant, l'Association Campacity porte le projet de jumelages entre villes et villages. Suite à une première expérimentation entre le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et la Commune de Saint-Frambault, l'association a montré qu'il est possible de créer une coopération

entre les espaces urbains et ruraux au travers d'activités culturelles, éducatives, sportives, telle qu'une visite de ferme.

Dans cette perspective, les collectivités territoriales, avec le soutien de l'État, pourraient se réapproprier un rôle fédérateur en envisageant ce type de partenariat qui permet de créer du lien et sensibiliser les nouvelles générations.